



# COMMUNE DE LUMIGNY-NESLES-ORMEAUX

*Service Enfance Jeunesse Education*

## PROJET PEDAGOGIQUE

Séjour – **Alsace 2025** - du 14 au 18 avril 2025

### Introduction

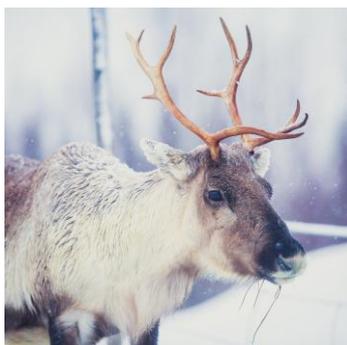
L'objectif principal de ce séjour est de faire passer des vacances agréables et conviviales aux enfants qui vont y participer tout en assurant leur sécurité physique, morale et affective.

Pour cela, un programme riche en émotions et découvertes leur est proposé, en Alsace, avec notamment une journée à Europa Park, une balade en poney ou un baptême en nordikart ou traineau.



# SOMMAIRE

Introduction .....	Page 1
Le transport .....	Page 3
L'équipe .....	Page 3
Valeurs pédagogiques .....	Page 3
Public .....	Page 4
Structure .....	Pages 4 & 5
A. <u>L'hébergement</u>	
B. <u>La restauration</u>	
C. <u>Equipement de loisirs</u>	
Le programme – Activités pédagogiques .....	Page 5
Négociable et non négociable .....	Pages 5 & 6
Sécurité/Santé .....	Page 6
Rôle de l'animateur .....	Page 6
➤ <u>Auprès des enfants</u>	
➤ <u>Avec ses collègues</u>	
Rôle du directeur .....	Page 6
Relationnel .....	Page 7
A. <u>La relation directeur/animateur</u>	
B. <u>La relation équipe pédagogique/enfant</u>	
C. <u>La relation équipe pédagogique/famille</u>	
Indiscipline .....	Page 7
Communication .....	Page 7
Evaluation .....	Page 8
➤ <u>Découverte</u>	
➤ <u>Sociabilisation</u>	



## 1. Le transport

La commune a fait le choix, comme les 2 années précédentes, de partir avec 2 minibus ce qui permet :

- Une autonomie du groupe en fonction de la météo et des envies des enfants, le planning peut être légèrement modifié ou agrémenté en fonction des demandes ou besoins des enfants.
- Une réduction sur le coût du voyage pour les familles.
- Des moments de rires et de convivialités en groupe un peu plus restreint.

Deux pauses de 30 à 45 minutes seront effectuées, à l'aller comme au retour, afin de permettre aux enfants d'aller aux toilettes, de déjeuner, et de se dégourdir les jambes.

## 2. L'équipe

- L'équipe pédagogique est composée d'un directeur et de deux animateurs (Dimitri, Sophie et Sullivan).
- Tous trois sont diplômés dans le domaine de l'animation et titulaire du PSC 1.
- Les membres de l'équipe font tous partis de la commune, référents des enfants à l'année.

## 3. Valeurs pédagogiques

Le séjour s'inscrit dans une logique de continuité par rapport aux objectifs éducatifs fixés par la municipalité, en lien avec les thématiques et le projet pédagogique du centre de loisirs.

- **La convivialité, le vivre ensemble**

Les enfants seront (sauf si places restantes) originaires de la commune, se connaissent et devront donc cohabiter ensemble durant la totalité du séjour.

Chacun devra respecter l'autre et apprendre à vivre en collectivité avec la richesse que cela apporte. Les temps d'activités, de veillées mais aussi de repas permettront à tous d'échanger ensemble.

Les enfants devront apprendre à reconnaître et à accepter les différences comme les ressemblances avec "l'autre" et à s'en enrichir.

C'est aussi pour ces raisons que le transport en minibus a été privilégié.

Cela permet un voyage convivial, avec un sentiment de proximité vis-à-vis des autres camarades et de l'animateur, permettant de créer une belle osmose au sein du groupe.

- **La découverte de la montagne et la nature**

Les enfants pourront expérimenter des sorties et activités en lien avec les animaux de la montagne.

Cette demande émane des enfants eux-mêmes et ils pourront ainsi effectuer une balade à poney dans les forêts vosgiennes, découvrir la vie d'un attelage de chiens de traineau et s'offrir un baptême, visiter et déguster les fromages d'une ferme des montagnes ou découvrir des rennes en liberté au terme d'un parcours pédagogique en forêt.

Une journée exceptionnelle au parc d'attraction Europa Park, décrit par les spécialistes comme le meilleur d'Europe, permettra aux enfants d'effectuer un passage inoubliable chez nos voisins allemands.

C'est aussi la possibilité, pour certains d'entre eux, de partir pour la 1<sup>ère</sup> fois en vacances sans leurs parents, en présence de leurs amis, dans un cadre naturel exceptionnel, convivial et joyeux.

#### 4. Public

Les inscriptions au séjour sont ouvertes aux enfants âgés de 7 à 13 ans et résidents (prioritairement) sur la commune de Lumigny-Nesles-Ormeaux. 15 places sont disponibles.

#### 5. Structure

Nichée sur les hauteurs de Munster, située entre l'Alsace et les Vosges, la maison du Kleebach se situe en pleine verdure à flanc de montagne.

La structure, spécialisée dans le chant et les arts, propose sur le même site : 7 grandes salles ouvertes sur la nature, un amphithéâtre de plein air, donnant sur un parc arboré et au cœur de la montagne.

##### A. L'hébergement :

- Chambre de 3 à 4 lits avec douche et WC privés.
- Chaque chambre est équipée : d'un lit (**draps fournis**), une chaise et un placard.



##### B. La restauration :

- Cuisine maison, cuisinier présent sur place pour chaque repas et salle à manger avec vue sur la montagne.
- Pension complète avec petit déjeuner, pique-nique le midi, goûter et repas chaud le soir.



### C. Equipement de loisirs :

- Potager partagé
- Divers livres et jeux de société à disposition.
- 4 pianos disponibles dans 2 grandes salles polyvalentes.

### 6. Le programme – Activités pédagogiques

<b>Lundi 14 avril</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>○ <i>Départ autour de 12h30</i></li><li>○ <i>Les enfants doivent avoir déjeuner</i></li><li>○ <i>Arrivée pour le dîner</i></li></ul>
<b>Mardi 15 avril</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>○ <i>Matinée au centre équestre : Balade en poney</i></li><li>○ <i>Déjeuner en pique-nique</i></li><li>○ <i>Après-midi : Baptême en nordikart avec explications de meute et organisation de l'attelage</i></li><li>○ <i>Diner à l'hébergement</i></li></ul>
<b>Mercredi 16 avril</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>○ <i>Journée <b>Europa Park</b></i></li><li>○ <i>Déjeuner en pique-nique</i></li><li>○ <i>Diner à l'hébergement</i></li></ul>
<b>Jeudi 17 avril</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>○ <i>Matinée à la ferme : Visite d'une fromagerie, dégustation et rencontre avec les animaux</i></li><li>○ <i>Déjeuner en pique-nique</i></li><li>○ <i>Après-midi : Visite de la ferme aux rennes avec projection d'un film, parcours pédagogique, visite de la maison du père Noël et du musée Sami.</i></li><li>○ <i>Diner à l'hébergement</i></li></ul>
<b>Vendredi 18 avril</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>○ <i>Petit-déjeuner</i></li><li>○ <i>Départ (autour de 9h)</i></li><li>○ <i>Déjeuner en pique-nique</i></li><li>○ <i>Retour prévu vers 15h.</i></li></ul>

Les soirs, en fonction du programme du lendemain, de l'envie et l'énergie des enfants, des veillées pourront être organisées.

Elles peuvent variées, allant d'un jeu de société ou un jeu collectif tous ensemble, à une balade ou visite dans la ville ou sur un site proche...

Malgré tout, nous resterons vigilants, au vu de la richesse des journées proposées, sur le fait que chaque enfant ait le quota de sommeil nécessaire lui permettant de profiter pleinement de ses journées.

### 7. Négociable et non négociable

#### Négociable :

- ⇒ Les effets personnels dit « de valeur » pour l'enfant ou sa famille sont acceptés, mais déconseillés, afin d'éviter les vols, casses ou pertes. L'ensemble de l'équipe décline toutes responsabilités des dommages sur ces effets.
- ⇒ L'argent de poche est accepté durant le séjour. Nous proposons aux familles de nous le confier dans un porte-monnaie fermé afin qu'il ne soit pas égaré ou volé.

### **Non négociable :**

- ⇒ Le règlement intérieur de l'hébergement doit être respecté de tous : enfants, jeunes, animateurs et équipes d'encadrement.
- ⇒ Nous demanderons d'être très respectueux des « inventaires » d'arrivée et de départ ainsi que du rangement des valises et effets personnels au moment du départ des enfants.
- ⇒ Le respect des lieux et de l'ensemble des personnels sur place, commence par le rangement des chambres dès le matin afin de leur faciliter le travail.
- ⇒ En aucun cas et sous aucun prétexte, un enfant pourra partager sa chambre avec un autre.
- ⇒ **Le téléphone portable ne sera pas accepté durant le séjour.**

**Le cas échéant, les animateurs pourront confisquer le téléphone qui sera éteint et confié au directeur qui le rendra à la fin du séjour.**

## **8. Sécurité/Santé**

Un assistant sanitaire titulaire du PSC1 (Prévention de Secours Civique de niveau 1) et CFAPSE (Certificat de formation aux premiers secours en équipe - équivalent au PSE1 et PSE2) est présent sur toute la durée du séjour.

Conformément aux lois, il ne pourra être administré aucun médicament à un enfant ou un jeune s'il n'y a pas l'ordonnance du médecin (de moins de 3 mois) ou un PAI (Projet d'Accueil Individualisé).

En cas de maladie ou d'accident, le jeune sera immédiatement pris en charge et emmené chez le médecin ou transporté aux services d'urgences (Hôpital Pasteur de Colmar) si son état le nécessite. Dans tous les cas, il sera accompagné d'une personne référente.

Nous ne manquerons pas d'informer la famille de l'enfant et l'organisateur dans les plus brefs délais.

## **9. Rôle de l'animateur**

### **➤ *Après des enfants :***

- ⇒ Il est garant de la sécurité morale, affective et physique des jeunes,
- ⇒ Il est à l'écoute et répond à leurs demandes,
- ⇒ Il s'adapte à l'âge et aux besoins,
- ⇒ Il respecte les enfants en tant qu'individu,
- ⇒ Il connaît les règles de sécurité essentielles.

### **➤ *Avec ses collègues :***

- ⇒ Il les respecte,
- ⇒ Il travaille en équipe,
- ⇒ Il est à l'écoute,
- ⇒ Il respecte le travail de l'autre.
- ⇒ En outre, l'animateur est tenu au secret professionnel.

## **10. Rôle du directeur**

### **➤ Il est le garant du bon fonctionnement du séjour, tant sur le point de vue humain que matériel.**

- ⇒ Il est garant de la sécurité moral, affective et physique des enfants,
- ⇒ Il est le garant de la mise en œuvre du projet pédagogique,
- ⇒ Il a la charge de la coordination de l'ensemble du personnel,
- ⇒ Il a la charge de la gestion quotidienne du séjour,

- ⇒ Il fait le lien avec les familles,
- ⇒ Il détermine les points négociable et non négociable relatif au bon fonctionnement du séjour.

Le directeur, étant chargé d'enfants, conserve également son rôle d'animateur durant le séjour.

## **11. Relationnel**

Dans la mesure où ce séjour a pour objectif principal d'offrir des vacances agréables et de découvertes aux enfants, le relationnel et l'ambiance entre toutes les composantes du séjour doivent être de qualité et préservé.

### **D. La relation directeur/animateur :**

Le directeur doit instaurer une entente agréable et bienveillante avec son équipe d'animation, basée sur le respect du travail de chacun. Il impliquera les animateurs dans les prises de décisions opérationnels lorsque cela peut s'avérer nécessaire.

L'animateur doit informer le directeur de tout problème rencontré.

### **E. La relation équipe pédagogique/enfant :**

Elle est basée sur un respect mutuel.

L'animateur doit se mettre à la hauteur des enfants pour discuter ou pour jouer, en expliquant simplement les choses.

L'animateur ne doit pas hésiter à rappeler les règles et les dangers que représentent pour eux le non-respect de celles-ci.

Une relation de confiance s'établit entre les deux afin que les enfants n'hésitent pas à se confier à leur animateur pour lui signaler tout problème, qu'il soit de santé, de ressenti vis-à-vis du groupe ou tout autre.

### **F. La relation équipe pédagogique/famille :**

La satisfaction des familles et l'échange avec elles sont importants pour accueillir au mieux les enfants. Nous rencontrerons les parents lors d'une réunion d'information afin de leur présenter le projet et recueillerons les informations utiles pour l'accueil des enfants.

Cette réunion permettra également un temps de questions/réponses entre le directeur du séjour et les familles afin que chaque point soit abordé.

## **12. Indiscipline**

Un enfant multipliant le non-respect du règlement intérieur de la structure ou des règles établies au début du séjour par le directeur ou mettant en péril sa sécurité ou celle des autres, pourra être exclu du séjour.

Les retours immédiats seront à la charge financière des familles et aucun remboursement de séjour ne sera effectué.

## **13. Communication**

Un groupe WhatsApp sera mis en place et alimenté tous les soirs, à minima, par le directeur du séjour.

Les familles le désirant devront donner autorisation écrite au directeur pour être ajoutées au groupe et pour que leur enfant apparaisse sur les photos envoyées.

Cela permettra aux familles de visualiser, de façon quotidienne, les moments forts de leurs enfants pendant les activités et sorties. Un petit bilan de la journée écoulée sera également renseigné.

Le directeur du séjour est muni d'un téléphone portable afin de pallier tout problème rencontré, mineur ou majeur, et d'en informer la famille et la mairie. Cela peut exceptionnellement servir à un enfant si celui-ci ressent le besoin d'échanger avec sa famille.

Cette ligne directe ne sera pas transmise aux familles, dans un souci de confidentialité d'abord, et également pour ne pas qu'un trop grand nombre d'appels ou messages afflue.

La mairie sera quotidiennement informée de l'évolution du séjour et les familles pourront s'y renseigner si elles souhaitent un complément d'information.

## **14. Evaluation**

Ce séjour a pour principal objectif d'offrir des vacances agréables et stimulantes aux enfants dans un cadre naturel tout en les sensibilisant sur les animaux de la montagne.

Comme tout séjour, la sociabilisation, le vivre-ensemble et le respect du rythme de vie de chacun sera également un but à atteindre pour toute l'équipe d'animation.

### ➤ **Découverte :**

- **Objectif 1** - Découvrir la faune de la montagne.
- **Objectif 2** - Proposer des sorties exceptionnelles.

### **Moyens :**

⇒ *Trajet et déplacements en minibus ou à pied, sortie à Europa Park, découverte de rennes en liberté, visite de fermes et centre équestre, balade en poney, découverte d'un attelage et baptême en nordikart ou traineau, visite d'une fromagerie avec dégustation, pique-nique quotidien en groupe.*

### **Indicateurs :**

⇒ *Retours/Bilans des enfants – Les enfants ont-ils appréciés les journées, activités et sorties ? – Sont-ils demandeurs ?*

### ➤ **Sociabilisation :**

- **Objectif 1** – Encourager le respect et l'écoute à tous les moments de la journée.
- **Objectif 2** – Créer une cohésion de groupe, de l'entraide et de la solidarité.

### **Moyens :**

⇒ *Réunion avec les animateurs, réunion d'information famille, sensibilisation des enfants sur l'importance du respect et du sommeil, bienveillance des adultes et enfants participants, règlement intérieur de la structure, projet pédagogique, météo des chambres*

### **Indicateurs :**

⇒ *Respect du règlement intérieur - Respect de toutes les personnes - Conflits durant le séjour ? – Gestion des conflits – Place de chaque individu au sein du groupe – Résultat météo des chambres*